



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

personnel

Question écrite n° 121622

Texte de la question

M. Jean-Claude Bouchet attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur les vives inquiétudes des visiteuses et visiteurs médicaux quant à leur devenir. En effet, dernièrement, plusieurs voix se sont élevées contre ce corps de métier alors même que bon nombre d'entre eux exercent leur activité en toute éthique. De plus, suite au rapport de l'inspection générale des affaires sociales (IGAS), le rapporteur préconise de mettre fin à la visite médicale, le système de promotion des médicaments auprès des médecins afin de limiter la mainmise des firmes pharmaceutiques sur les prescripteurs. Il faut rappeler que les visiteurs médicaux sont des vecteurs d'information indispensables et contribuent au bon usage des médicaments ainsi qu'au suivi de pharmacovigilance. C'est pourquoi l'annonce faite du dépôt d'un projet de loi tendant à réformer dans son ensemble la politique du médicament en France suscite de nombreuses inquiétudes de la part de la profession. Par conséquent, il lui demande donc de bien vouloir lui indiquer son sentiment en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Bouchet](#)

Circonscription : Vaucluse (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 121622

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 novembre 2011, page 11764

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)